

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 27 mai 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mai 2014

2014 DGRI 1003 : Subvention (2 000 euros) à l'association Cà et là-Festival Parfum de Lisbonne.

M. Patrick KLUGMAN, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu les articles L. 2511-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 6 mai 2014, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre, située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine ;

Sur le rapport présenté par M. Patrick KLUGMAN, au nom de la 9e Commission,

Délibère

Article 1 : Une subvention d'un montant de 2 000 euros est attribuée à l'association Cá e Lá, Troupe de Théâtre (tiers n° 21662 – simpa n°2014_04120) située 8 rue Auguste Blanqui, 94400 Vitry-sur-Seine.

Article 2 : La dépense sera imputée sur la VF 07002, chapitre 65, article 6574, nature 6574, Fonction 048, Fond 120, CF 07 titre des relations internationales – Budget de fonctionnement 2014 de la Ville de Paris.